COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 octobre 2007 (convocation du 15 octobre 2007)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Octobre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS:

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BELLOC Alain, M. BANNEL Jean-Didier. M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques. Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, MIle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, Mme KEISER Anne-Marie, M. HOURCQ Robert, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION:

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 10 h 15)

M. FAVROUL J. Pierre à M. SOUBIRAN Claude (à cpter de 10 h 00)

M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel

M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent

M. BANNEL Jean Didier à M. CASTEX Régis (jusqu'à 10 h 00)

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE (jusqu'à 10 h 00)

M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain

Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude

M. CANIVENC René à M. QUERON Robert

M. CASTEL Lucien à M. NEUVILLE Michel (à cpter de 10 h 30)

M. CAZENAVE Charles à Mme. DARCHE Michelle

M. DELAUX Stéphan à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean

M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel

Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max

M. JOUVE Serge à M. GUILLEMOTEAU Patrick

M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain

M. LOTHAIRE Pierre à Mme. PUJO Colette

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel

M. MERCHERZ Jean à M. PETIT Alain (à cpter de 10 h 00)

Mme WALRYCK Anne à Mme VIGNE Elisabeth (jusqu'à 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

DELIBERATION DU CONSEIL SEANCE DU 26 octobre 2007

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Direction Accueil des Entreprises

N° 2007/0747

Villenave d'Ornon - Secteur Madère - Vente d'un terrain de 2 940 m2 environ à l'EURL Matières et Couleurs - Décisions - Autorisation.

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a été saisie par Madame EYRAUD, représentant l'EURL Matières et Couleurs, dont le siège social est à Bordeaux, qui désire acquérir un terrain d'environ 2 940 m2, situé sur le secteur Madère à Villenave d'Ornon.

Cette entreprise, spécialisée dans la réalisation de pigments, emploie aujourd'hui six salariés et deux apprentis, dans des locaux situés à Bordeaux, qui ne sont plus adaptés à l'essor de son activité, et cette acquisition lui permettrait ainsi de répondre à sa croissance et de réaliser un bâtiment à destination des professionnels et des particuliers, et permettant le regroupement, le conditionnement et la mise en teinte des pigments.

Ce projet a reçu l'avis favorable de Monsieur le Maire de Villenave d'Ornon en date du 9 mars 2007.

La vente du terrain s'effectue sur la base de 38 € H.T. le m2, soit, pour la surface considérée, la somme de 111 720 € H.T.

Conformément à la loi du 8 février 1995, les services de France Domaine ont été consultés sur cette vente (Communiqué N°2007 – 550v1253 du 2 4 avril 2007).

Afin de concrétiser l'engagement de l'EURL Matières et Couleurs, Madame EYRAUD a signé une promesse unilatérale d'achat le 24 avril 2007.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER :

-de céder à la société Matières et Couleurs, ou à toute personne physique ou morale qui se substituerait à elle pour le financement de l'opération, un terrain d'une superficie d'environ 2 940 m2, à détacher des parcelles cadastrées AK N365 et 368 et Al n60, situées rue Pablo Neruda, en mitoyennet é de la ZAC Madère, pour la

somme de 111 720 € pour la surface considérée, plus la T.V.A. au taux en vigueur à la date de signature de l'acte authentique,

- que les acomptes perçus sur le montant de la vente seront inscrits au budget des exercices concernés, au fur et à mesure de leur perception.
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'acte authentique et toutes les conventions de servitudes s'y rapportant éventuellement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 octobre 2007,

Pour expédition conforme, par délégation, le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 16 NOVEMBRE 2007

PUBLIÉ LE: 16 NOVEMBRE 2007

M. JEAN-CHARLES BRON